
Adresse de la société populaire de Valréas (Vaucluse), lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Valréas (Vaucluse), lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 71-72;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15835_t1_0071_0000_9

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Séance du 25 fructidor an II

(jeudi 11 septembre 1794)

Présidence de BERNARD (de Saintes) (1)

La séance est ouverte à onze heures du matin.

1

Un membre du comité de Correspondance et Pétitions donne lecture de la correspondance, dont le détail suit :

La société populaire de Grave-Libre [ci-devant Saint-Nicolas-de-la-Grave], district de Beaumont [département de la Haute-Garonne] (2), offre à la Convention de céder le ci-devant château de la commune, qu'elle a précédemment acquis, et de l'indiquer pour former un hôpital militaire.

La Convention renvoie la pétition aux comités d'Aliénation et des Secours (3).

2

La société populaire de Mennecy-Marat [Mennecy, département de Seine-et-Oise] offre 247 L 3 s. pour contribuer à l'armement d'une frégate.

Mention honorable (4).

[La société populaire de Mennecy-Marat à la Convention nationale, le 10 fructidor an II] (5)

Législateurs

Tandis que la France entière est occupée à la fabrication des armes, et du salpêtre, pour servir à la destruction des puissances tyranniques, infructueusement coalisées contre la liberté; la société populaire de la commune de

Mennecy s'est attachée particulièrement à la tyrannique albion, à ce Pitt, à ce George, principaux chefs de cette coalition.

En conséquence, voulant aider à procurer l'anéantissement de ces tigres et de ces despotes armées contre nous, elle a fait une souscription montant à la somme de deux cent quarante sept livres trois sols, qu'elle vous fait passer pour contribuer à l'armement d'une frégate afin de pulvériser et anéantir jusqu'au dernier de ces prétendus rois de la mer.

Et vous, Dignes Législateurs, continuez à fixer la destinée de la République! Déjoués les complots des traitres qui voudroient encore attenter à notre liberté!

Pour nous nous serons toujours zelés pour la défense de la Représentation nationale.

GOISSARD, président, DEBOUSSAIRE, secrétaire.

3

Celle de Valréas [département de Vaucluse] félicite l'Assemblée sur l'énergie qu'elle a déployée contre les nouveaux tyrans Robespierre et complices, et l'invite de rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[La société populaire de la commune de Valréas à la Convention nationale, thermidor an II] (7)

Citoyens représentants

Des scélérats couverts du masque du patriotisme qui avoient eu l'art d'usurper la confiance nationale sous l'apparence d'un dévouement sans borne à la chose publique minoient sourdement la perte de la liberté; ils paroisoient vouloir consolider le bonheur du

(1) *Débats*, n° 721, 413.

(2) Tarn-et-Garonne depuis 1808.

(3) *P.-V.*, XLV, 199.

(4) *P.-V.*, XLV, 199. *Bull.*, 29 fruct. (suppl.).

(5) C 318, pl. 1295, p. 16. *Ann. Patr.*, n° 629.

(6) *P.-V.*, XLV, 199.

(7) C 320, pl. 1318, p. 13.

peuple et les monstres faisoient tout pour l'asservir.

Si le triumvirat avoit eû le temps de se former c'en étoit fait du peuple et de sa liberté. Le règne de la tyrannie étoit rétabli pour toujours.

Mais grâce à l'énergie que vous avés développé le nouveau Catilina et ses complices ne sont plus, et la liberté vit encore, votre constance héroïque et vos travaux immortels la rendront éternelle.

Legislateurs quels droits à la reconnaissance publique n'avez vous pas acquis dans les journées des 9 et 10 thermidor en vous montrant aussi grands que la nation que vous représentez? Le danger que vous avés courû, le courage que vous avés montré rendront ces époques à jamais mémorables dans les fastes de la révolution française.

Nous vous félicitons de la conduite que vous avez tenû, agréés l'expression de nos sentiments, ils sont aussi purs que les principes qui vous dirigent.

L'affermissement de la liberté dépend de vous, la félicité du peuple est dans vos mains, consacrés les d'une manière immuable, cette tâche vous est imposée par la confiance nationale et ne quittés votre poste que lorsque tous les conspirateurs et les participants de la tyrannie seront entièrement détruits.

MORIN, *président*, TISSAUD, *secrétaire*.

4

L'agent national du district de Commercy [département de la Meuse] écrit que l'extraction du salpêtre est terminée dans toutes les communes du district, et qu'il en a délivré 17 404 livres.

Mention honorable (8).

L'agent national du district de Commercy, département de la Meuse, écrit à la Convention nationale que l'action républicaine sur le salpêtre est terminée dans ce district; qu'il en a délivré 17 404 livres, que les salpêtriers commissionnés pourront extraire environ 12 000 livres de ce sel fulminant; ce qui formera un total de près de 30 000 livres, produit par un des plus petits districts du département de la Meuse (9).

5

La commune de Saillagouse, département des Pyrénées-Orientales (Sardaigne [sic pour Cerdagne]) reconquise, applaudit aux travaux de l'Assemblée, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable (10).

[*La commune de Saillagouse à la Convention nationale.s.d*] (11)

Citoyens

La commune de Saillagouse sentant le prix de la liberté conquise depuis l'heureuse révolution na pas moins sante celle de la nouvelle que la Convention vient d'opérer, en déjouant les trames des pervers tyrans Robespierre et ses complices, elle a été un moment en peine sur le sort de nos braves représentants mais la joie a remplacé ce moment de tristesse en apprenant leur arrestation et que le glaive de la loi a frappé sur les têtes de ces indignes Représentants qui ont trahi la confiance du peuple en faisant de (faux?) écrits. Elle vous invite à rester à cet honorable poste dont dépend le bonheur de tous les hommes libres, jusqu'à l'entière destruction des tyrans de toute nature. Elle vous félicite de vos glorieux travaux. Elle est persuadée d'avance que vous redoublerez de zèle pour déjouer les trames perfides qu'osent conspirer les soit-disants amis de la patrie.

Elle auroit voulu partager la gloire qu'a mérité le peuple de Paris en défendant la vie aux infatigables sans-culottes de la Convention.

Enfin elle vous annonce que la confiance qu'elle vous doit n'a fait qu'augmenter d'avantage, qu'elle surveillera et dénoncera tous les ennemis de notre commune. Seul moyen de soutenir les droits de l'homme et terrasser les indignes fils qui dévorent son sein.

Salut et fermeté!

Le conseil général de la commune de Saillagouse. CALVET, maire, GIRALT, agent national, OLIVA, notable, TAUROY, secrétaire, PALAN, officier municipal, CALBET, officier municipal.

6

Le neuvième bataillon des sapeurs, formé à Dunkerque [département du Nord], félicite la Convention sur ses travaux.

Mention honorable (12).

[*Le neuvième bataillon de sapeurs de l'armée du Nord à la Convention nationale, le 5 fructidor an II*] (13)

Représentants

C'étoit au moment où les brigades républicaines rendaient la liberté à des milliers d'esclaves que Robespierre et ses complices, en comprimant l'opinion publique, méditaient d'asservir leur patrie. Insensés!... pensaient-

(8) P.-V., XLV, 199.

(9) Bull., 29 fruct. (suppl.). Ann. Patr., n° 629.

(10) P.-V., XLV, 199-200.

(11) C 319, pl. 1307, p. 15.

(12) P.-V., XLV, 200.

(13) C 320, pl. 1318, p. 14.